

ÉLECTION CSA DE RÉSEAU UNE ALLIANCE CONSTRUCTIVE AU SERVICE DE TOUS LES AGENTS

VOTER **CFDT-CFTC** EN COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DE RÉSEAU (CSAR), C'EST CHOISIR UN SYNDICALISME UTILE ET RESPONSABLE QUI DÉFEND DES VALEURS ET DES PRINCIPES : RÉFORMISME, JUSTICE, DIALOGUE, RESPECT, ÉQUILIBRE ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE.

C'EST AUSSI CHOISIR DES MILITANTS

- qui accompagnent les agents
- qui font vivre le dialogue social
- qui refusent la dénonciation stérile
- qui font des propositions concrètes et réalistes
- qui savent s'opposer quand la négociation échoue

VOTER CFDT-CFTC C'EST CHOISIR UN SYNDICALISME QUI FAIT VIVRE LE DIALOGUE SOCIAL, RECHERCHE LA NÉGOCIATION TOUT EN FORMULANT DES PROPOSITIONS CONSTRUCTIVES EN AMONT DU RAPPORT DE FORCE.

PROCHES DE VOUS !

Nos militants défendent vos intérêts lors des mutations, affectations, promotions, recours en évaluation.

Ils agissent au quotidien pour de meilleures conditions de travail, pour une restauration collective de qualité, des réservations de places en crèche, pour trouver des solutions en matière de logement...

NON CATÉGORIELS

La **CFDT** et la **CFTC** défendent toutes les catégories de personnel, sans exclusive, sans corporatisme ni clientélisme.

UTILES ET EFFICACES

Les militants **CFDT** et **CFTC** se sont engagés pour la défense d'un véritable réseau de proximité en 2019 en s'opposant à la réforme Darmanin.

Ainsi, des suppressions de services ont pu être évitées, certains projets de réorganisation du réseau de proximité ont pu être amendés grâce à des négociations locales. Enfin, le calendrier de mise en oeuvre a pu être retardé du fait de notre action vis-à-vis des élus et des médias locaux et nationaux.

Depuis 2020, la **CFDT** et la **CFTC** ont fait pression pour que la **DG** fasse preuve d'une plus grande anticipation en matière de gestion de crise. La mise en oeuvre d'un plan de déploiement de la visioconférence a été revendiquée dès le 18 juin 2020 et obtenue ensuite.

La **CFDT** et la **CFTC** ont signé le protocole d'accord le 22 octobre 2021 pour obtenir plus de pouvoir d'achat pour la grande majorité des agents et des promotions supplémentaires.

RENDICATIFS

La **CFDT** et la **CFTC** exigent

- la revalorisation pérenne des régimes indemnitaires
- l'arrêt immédiat des restructurations imposées sans réelle concertation
- des conditions de travail au niveau des exigences modernes et conformes aux standards d'une administration de pointe
- l'abandon du recrutement "au choix"
- un réel accès à des carrières sur 2 grades au sein de chaque catégorie, y compris la catégorie A



**VOTRE VOIX
NOTRE ACTION**

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
1ER - 8 DÉCEMBRE 2022**

- un tableau d'avancement ambitieux avec des promotions de C en B, de B en A et de A à Administrateur d'État plus nombreuses
- la reconnaissance effective de l'expertise, des compétences et des acquis de l'expérience professionnelle
- la garantie d'une absence totale de discrimination
- un télétravail choisi qui doit s'exercer dans des conditions optimales avec un niveau d'équipement et d'outils identique à celui du service dont dépend le télétravailleur
- un accès équitable aux formations sur tout le territoire

POUR UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

- En garantissant aux usagers de bénéficier des différents canaux d'accès à la DGFIP, et notamment un accueil physique de proximité
- En maintenant, comme le demandent les élus locaux, notre réseau territorial de proximité afin de répondre à la fracture numérique et à la désertification des zones rurales, avec les moyens humains

DÉFENDRE ET RENFORCER UN SERVICE PUBLIC D'ÉTAT

La **CFDT** et la **CFTC** considèrent que **seul l'État peut assurer des services publics universels** exercés dans un cadre d'égalité et d'impartialité. Ils doivent être de qualité et accessibles à tous.

La **CFDT** et la **CFTC** **défendent les statuts des fonctionnaires de la DGFIP et le recrutement par concours**, gages d'impartialité et d'égalité de tous devant le service public.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE TOUTES ET TOUS

La **CFDT** et la **CFTC** considèrent que **la politique d'égalité entre les hommes et les femmes au sein de la DGFIP doit être au centre des préoccupations de notre administration.**

La **CFDT** et la **CFTC** exigent une réelle politique d'inclusion des collègues en situation de handicap, dotée de moyens adaptés leur offrant des perspectives de carrière.



**VOTRE VOIX
NOTRE ACTION**

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
1ER - 8 DÉCEMBRE 2022**

NOTRE ACTION A PERMIS DE FAIRE AVANCER LES DROITS DES AGENTS DE LA DGFIP

- La signature d'un protocole d'accord en octobre 2021 qui a permis une reconnaissance pécuniaire des agents et a augmenté les taux de promotions
- La prise en charge partielle à hauteur de 180€/an de la complémentaire santé dès 2022 avec une augmentation progressive pour atteindre au moins 50% en 2026
- Le protocole télétravail et l'allocation forfaitaire de télétravail à 220€/an alors que le gouvernement la limitait à 110€
- La revalorisation des frais de missions (nuitées et repas)
- Le forfait mobilités durables (200€/an) cumulable avec le remboursement partiel des abonnements de transports collectifs
- Des mesures de sécurité avec le recours à des agents de sécurité
- L'aide à l'installation pour les agents DGFIP subissant des restructurations.

QUEL SYNDICALISME SOUHAITEZ-VOUS ?



Pour un syndicalisme utile